

ENQUÊTE - Des antivols sur la viande, les tablettes de chocolat, le thé... Avec la hausse des prix et l'augmentation des vols à l'étalage, les produits de consommation courante sont protégés comme des produits de luxe.

« *Je vis avec un budget étudiant serré, mais je ne pensais pas qu'un jour j'en serais réduite à voler* », avoue Camille (*), une jeune femme de 22 ans. Quand elle arpente les rayons de la supérette de son quartier, [à Paris](#), cette étudiante en troisième année d'architecture ne dérobe ni du maquillage ni « du textile », mais de la nourriture. Ce jour-là, l'étudiante repart avec du jambon et un fromage, dissimulés au fond de son sac. Avec ce larcin, elle pourra se faire un repas amélioré, comparé au riz, aux pâtes et aux conserves qui constituent l'essentiel de ses menus.

Comme Camille, ils sont aujourd'hui plusieurs milliers en France à voler [des produits alimentaires](#). Poussés par la crise et la hausse des prix touchant des denrées de base, de plus en plus d'étudiants, de familles monoparentales, de ménages fragiles et de personnes âgées aux fins de mois difficiles quittent les magasins avec des articles sous le manteau. Mais, dans le monde concurrentiel de la grande distribution, où l'on rechigne à ébruiter des chiffres, l'ampleur de ces chapardages reste difficile à quantifier, même s'ils sont assurément en augmentation.

Toutefois, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les vols à l'étalage ont bondi de 14 % l'an dernier. Une hausse qui se poursuit depuis le début de l'année et qui, pour les magasins, se traduit par une course à la sécurisation des marchandises. Si les produits prisés lors des fêtes sont toujours protégés, les aliments du quotidien font aujourd'hui l'objet de la même vigilance. [L'entrecôte](#) est désormais harnachée d'un solide antivol. Tout comme les tablettes de chocolat, le thé et le café, élus meilleurs produits dérobés de l'année. Avec [l'inflation](#), la tentation n'est plus de convoiter les produits de luxe pour égayer son assiette, mais les aliments de base pour la remplir, pour «avoir des pâtes, des légumes frais et de la viande», assure Camille.

« Au Crous, à 3,30 euros le repas, ça reste encore trop onéreux pour moi »

« *Je ne suis pas fière de voler* », poursuit la jeune femme. Mais avec 700 euros de loyer à payer et 50 euros chaque mois pour se chauffer, elle ne s'en sort plus. « *Je me serre pourtant la ceinture, dit-elle. Pas de vêtements neufs, que de la seconde main, pas de viande, et je cuisine par économie en grande quantité* ». La salade de riz au thon émietté dure ainsi toute la semaine. « *Et je ne vais même pas [au restaurant du Crous](#) car, à 3,30 euros le repas, ça reste encore trop onéreux pour moi* », dit-elle en

dissimulant ces vols à sa mère. « *Elle est malade, justifie Camille, alors je veux l'épargner. Seul mon père est au courant. Il ne me dit rien car il ne peut plus m'aider aujourd'hui* ».

À Saint-Denis, où Valentine et trois colocataires se sont installés pour avoir un loyer moins cher qu'à Paris, le vol fait aussi partie du quotidien. Pour ces quatre élèves dans la communication, la mode et le théâtre, ce n'est pas « la bohème » chantée par Aznavour mais tout simplement « la galère », résume Valentine avant de préciser : « *On paie chacun 500 euros de loyer, certains font des petits boulots, on fait attention en achetant des sous-marques, des lentilles et des maquereaux en conserve. On fait nos courses à Saint-Denis où l'on vend pour un euro des produits dont les dates de péremption sont dépassées. Cela fait notre bonheur !* ». Mais cela ne règle pas tout : « *pour deux d'entre nous, c'est compliqué, alors ils volent* », explique-t-elle.

À 47 ans, Valérie ne pensait pas, elle aussi, succomber à ces délits. Mais les accidents de la vie se sont accumulés pour cette ancienne DRH installée à Bordeaux. Un divorce, un licenciement, une société en conseil qui n'a pas marché, de graves problèmes de santé... Elle se débrouille aujourd'hui avec 800 euros mensuels (dont [le RSA](#)) pour vivre, avec sa fille de 12 ans à charge. Pour dérober, un seul et même scénario. « *J'achète pour 150 euros environ de nourriture et je vole l'équivalent de 80 euros. À la caisse, je fais volontairement déclencher le portique de sécurité avec une bouteille d'alcool munie d'un antivol. Je fais croire à un oubli et m'en excuse platement* », dit-elle. Une courtoisie qui détourne l'attention sur son sac rempli de victuailles non déposées sur le tapis de caisse. Une fois, Valérie s'est fait prendre. En invoquant l'oubli, elle est ressortie peu après. Pour échapper aux contrôles aléatoires, elle sait qu'elle a un atout : « *Je présente bien* », dit-elle. En portant des vêtements de marque qu'elle a acquis quand son train de vie le permettait, elle passe à la caisse sans que l'on imagine que son sac à main est rempli de magrets de canard.

Un manque à gagner important pour le magasin

Face à tous ces vols, les magasins recourent aux spécialistes de la sécurité, dont les carnets de commandes explosent. L'un des leaders du marché, Securitas Technology, a de quoi faire, et plus encore depuis que les enseignes ont développé la libre pesée au rayon fruits et légumes. « *C'est une nouvelle zone critique de vols* », souligne Matthieu Le Taillandier, directeur général du groupe. « *Lorsque les clients sont à la balance, ils vont choisir une catégorie moins chère. Ils vont peser des tomates grappe à la place de tomates cœur de bœuf pour gagner quelques euros*, décrit-il. *Mis bout à bout, tous ces vols représentent un manque à*

gagner important pour le magasin ». Au niveau national, cela se chiffre en plusieurs milliards d'euros.

Autre point de vulnérabilité créé par les enseignes elles-mêmes : les caisses en libre-service. Elles sont devenues un véritable boulevard de la rapine. « Il n'y a même pas besoin de glisser les produits sous le manteau. On ne les sort pas du sac et c'est tout », raconte l'un de ces clients indécents. « Ces caisses se sont démultipliées pendant [le Covid](#), notamment pour satisfaire les boomers qui craignaient la contamination, explique Jacky Thoosen, patron de la société de sécurité éponyme. Même si elles sont de véritables passoires, ces caisses ne peuvent plus être retirées. La clientèle y a pris goût. Les jeunes ne passent que par elles car elles répondent à leur mode de vie. Cela va vite ! ». « Et c'est du pain béni pour nous, les petits voleurs », reconnaît Laure, 25 ans, cadre à Paris, qui dérobe « non par nécessité mais dès qu'elle le peut ».

Quand on voit les marges que les grandes surfaces se font ! Je n'ai plus aucun scrupule à ne pas sortir ma carte bancaire

Bastien, consultant de 23 ans qui habite les beaux quartiers de Neuilly

Ce profil de « voleurs par opportunisme », ainsi répertorié par les magasins, constitue le gros bataillon des pilleurs. Et, avec la hausse des prix, les rangs se sont encore étoffés. « Quand on voit les marges que les grandes surfaces se font ! Je n'ai plus aucun scrupule à ne pas sortir ma carte bancaire », lance Bastien, consultant de 23 ans qui habite les beaux quartiers de Neuilly. Louise, parisienne de 26 ans, qui dérobe depuis septembre, en fait presque une affaire de principe. « Avant je ne volais pas, mais les produits sont devenus tellement inabordables que cela en est scandaleux ! », fulmine-t-elle en sous-entendant que ce sont les magasins les voleurs. Comme beaucoup d'autres, cette jeune salariée dans le marketing ne dérobe que dans les grandes surfaces. « Jamais les petites boutiques », jure-t-elle, estimant sa morale sauve...

Tous ces produits non payés passent ainsi le plus souvent par les caisses automatiques. Pour y mettre un frein, les spécialistes de la sécurité se creusent les méninges. Securitas Technology opte pour le système dissuasif. Pour le décourager d'escamoter la marchandise, le client est informé qu'il est sous l'œil de caméras installées sur ces caisses en libre-service. « Il se rend compte que chaque geste effectué est visible en direct sur l'écran de contrôle », indique Matthieu Le Taillandier. D'ailleurs, de plus en plus de magasins misent sur la dissuasion. C'est ce que fait Jacky Thoosen avec la fabrication de ses antivols pour la viande ou le poisson. « Les commandes pour ce système ont bondi de 40 % l'an passé. On les installe aussi sur le safran, les gousses de vanille, des produits chers qui

disparaissent des rayons », dit-il en observant qu'une nouvelle catégorie de voleurs prend de l'ampleur : les retraités. *« Ils ne sont pas en reste et, parmi eux, il n'y a pas que des pauvres. Ils paient une partie des courses et se font une petite ristourne en planquant un produit »*, décrit-il.

Depuis quelques années, pour surveiller l'ensemble du magasin, de nouveaux types de caméras, dites intelligentes, ont fait leur apparition, comme celles que développe Anaveo. *« Les algorithmes qui analysent l'image détectent des mouvements suspects »*, explique Guillaume Lécuyer, directeur marketing innovation du groupe. Et quand le geste qui pourrait être assimilé à celui d'un voleur - comme un produit mis sous le blouson -, l'alerte est relayée sur le portable des agents de surveillance avec communication de l'image.

Dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, rue Lafayette, où il gère un 600 m², Bahri Louertani a décidé de recourir à ce procédé. *« C'est une aide au contrôle »*, dit-il. Au sous-sol, dans le local de sécurité, difficile en effet de rester attentif face aux images des caméras qui défilent sur des écrans. L'alerte permet alors de porter une attention particulière sur une scène filmée. *« Je reçois 4 à 10 alertes par jour et une fois sur quatre c'est bien du vol »*, indique le responsable qui fait face à un important manque à gagner. Ses pertes ? *« Concernant la 'démarque inconnue', qui englobe le vol, j'en ai pour 60.000 à 80.000 euros par an »*, dit-il.

Un classement selon les produits volés

Mais une fois la personne prise la main dans le sac, que faire ? *« Sujet sensible ! lance Jacky Thoosen. Car le voleur est aussi client. Il s'agit de ne pas le perdre »*. Tout doit se faire à l'amiable : les agents demandent au fautif de payer ou de rendre la marchandise. Comme la plupart de ses collègues, Bahri Louertani n'appelle pas la police et ne dépose pas plainte. *« Ça ne sert à rien. Il n'y aura pas de suite »*, assure-t-il.

D'ailleurs, au tribunal judiciaire de Compiègne, à l'instar d'autres tribunaux, la règle est claire. En cas de plainte pour un vol qui témoigne d'une situation de vie difficile, il y aura classement. *« Au nom de l'état de nécessité, tranche sa procureur, Marie-Céline Lawrysz. Si ce sont des couches ou du lait pour bébé, par exemple, il n'y aura pas de poursuites »*. Mais des jeunes qui avaient fait main basse sur des kilos de viande pour un barbecue ont, quant à eux, écopé d'une amende.